

Enquête sur le trafic d'héroïne de Sainte-Rose : "Toto" tête de réseau des passeurs mauriciens

SAINT-DENIS. L'enquête sur les 42,2 kilos d'héroïne interceptés en novembre 2016 au port de Sainte-Rose est bouclée. Les trois passeurs mauriciens seront jugés prochainement en correctionnelle aux côtés d'une famille réunionnaise, poursuivie pour complicité. Le parrain à la tête du réseau - un certain "Toto" - a perdu 1,7 million d'euros dans l'opération.

L'enquête sur la saisie record d'héroïne, opérée dans le petit port de pêche de Sainte-Rose en novembre 2016, est bouclée. La justice a décidé de renvoyer six suspects devant le tribunal correctionnel de Saint-Denis, probablement au premier trimestre de l'année 2018. Une audience relais se tiendra au mois de décembre pour en fixer la date. En attendant, les trois passeurs mauriciens et un complice réunionnais restent incarcérés.

La scène - stupéfiante - se déroule dans le petit port de pêche de Sainte-Rose, dans la nuit du 10 au 11 novembre 2016. Sur le papier, c'est un banal contrôle opéré par les douaniers réunionnais qui permet de mettre la main sur une famille d'Étang-Salé en goguette à l'autre bout de l'île. Dans la réalité, on sait que les agents de Bercy ne se trouvent pas là par hasard. Ils ont fait le voyage dans l'est sur la foi d'un tuyau déniché plusieurs semaines auparavant. Le passage des Mauriciens au Port Est après une avarie mécanique n'est pas passé inaperçu loin s'en faut.

Il est minuit 15 précisément quand la douane passe à l'action en solo. Les occupants de deux véhicules stationnés côte à côte sont priés d'ouvrir leur malle. La pêche est miraculeuse. La Seat Ibiza est

bourrée de drogue et de carburant. Les douaniers n'en croient pas leurs yeux. Le record est absolu. Il y a là pas moins de 42,2 kilos d'héroïne, 6,2 kilos de résine de cannabis, un peu d'herbe (174 grammes) et 140 litres de carburant, répartis dans sept bidons.

CHASSE AU POKEMON ET HEROÏNE EN STOCK

La saisie est d'autant plus spectaculaire que l'héroïne paraît tout droit sortie du laboratoire qui a servi à sa fabrication. Presque pure. Une analyse toxicologique confirmera qu'elle « très fortement dosée ». C'est ce que les spécialistes appellent de la « tête de trafic ». Autant dire qu'elle peut aisément semer la mort en cas de surdose. Pour les trafiquants, elle présente l'avantage de rapporter gros une fois coupée. À la revente, on estime qu'elle aurait permis au commanditaire de l'opération de collecter 1,68 million d'euros auxquels s'ajoute la résine pour un montant de 12 400 euros. Du jamais vu à La Réunion.

Les douaniers comprennent vite que la Réunionnaise présente sur les lieux, ses fils et sa belle-fille ne sont que du menu fretin. Cette dernière a suivi le mouvement. Le plus jeune des fils en savait un peu plus long mais son rôle se serait limité

à celui de guetteur. Un bien piètre guetteur qui n'a pas vu venir la patrouille. Sans doute était-il trop occupé à capturer des Pokémon pour tuer le temps...

Par contre, la mère, Corine Clain, focalise toutes les attentions. Elle ne fait pas longtemps mystère qu'ils sont là pour rendre leur marchandise aux passeurs. De plus gros poissons dont le bateau doit accoster au beau milieu de la nuit quand il n'y aura plus un chat à l'horizon. Les douaniers montent une souricière. L'attente s'avère payante.

Il est 3h45 quand un bateau à moteur, « le Sweet Love Mama », se pointe à quai. Trois Mauriciens tombent à leur tour dans les filets des douaniers. Mike Brasse est le skipper de la bande. C'est lui qui entretient des liens étroits avec Corine Clain. Ils sont amants depuis 6 ans. Royce Capdor, lui aussi skipper, est le propriétaire de l'embarcation qui a permis de rallier La Réunion. Le troisième équipier, Osman Kamil Mohamed, alias « Azal », est mécanicien auto. Son rôle, plutôt trouble au départ, pourrait réserver des surprises.

PASSEUR EN CHEF MAIS PAS PARRAIN

Tout ce petit monde se retrouve dans les locaux de la section de recherches de



Par deux fois en 2016, Mike Brasse a reconnu avoir convoyé de l'héroïne achetée à Madagascar mais en provenance de Dubaï.

L'héroïne saisie, fortement dosée, a été analysée par les spécialistes comme «de la tête de trafic».

Saint-Denis qui prend la direction de l'enquête en flagrance. Les langues se délient au fil de la garde à vue. Il apparaît que le go-fast sur mer destiné à acheminer l'héroïne à l'île Maurice remonte au mois d'octobre. Mike Brasse en est le passeur en chef. Flanqué de deux complices, il part de son île natale à bord de l'Ilot Gabriel propulsé par deux moteurs de 300 chevaux pour prendre possession de la marchandise dans la Grande Ile. De son propre aveu, les 42,2 kilos d'héroïne avaient été achetés 150 000 euros, remis en liquide lors d'un précédent voyage par avion.

Mais le go-fast d'octobre tourne au vinaigre sur fond d'avarie mécanique. Mike Brasse et ses acolytes sont contraints de faire escale au port de la Pointe-des-Galets à La Réunion. En attendant de trouver une solution de rechange, la drogue est confiée à Corine Clain et à un de ses fils, Kevin Zettor. Ils vont jouer le rôle de « nourrice » jusqu'au retour des Mauriciens. L'héroïne fait un bref passage à l'Étang-Salé avant d'être dissimulée dans une cave au Tampon. Pour cette mission de confiance, Corine Clain aurait

dû toucher environ 25 000 euros, bien qu'elle s'en défende.

Plusieurs protagonistes du dossier avouent que Mike Brasse n'en était pas à son coup d'essai. Il aurait effectué une précédente livraison en mars 2016. Lui-même admet avoir récupéré deux sacs d'héroïne au large des côtes malgaches en compagnie d'un certain Jean-Noël et de son frère Arnaud. Avant de rentrer à Maurice, ils auraient fait escale à La Réunion où Mike Brasse a ses habitudes à l'hôtel et d'autres pieds-à-terre chez ses maîtresses. Corine Clain évoque même une troisième livraison à la fin de l'année 2015. Mais le skipper a beau posséder des hors-bord et avoir parfois de l'argent plein les poches, il lui arrive aussi d'être fauché. Et il n'a ni l'étoffe ni la surface financière d'un parrain de la drogue. Alors qui donc est le commanditaire de ce vaste trafic ?

LE BRAS DROIT DE "TOTO"

Mike Brasse, qui n'a pas froid aux yeux, apporte un début de réponse. Face aux gendarmes, il met un nom sur la tête de réseau. Enfin

presque... À l'écouter, le parrain pour qui il travaille est un certain «Toto» dont il ne livre pas la véritable identité. Par contre, il balance son lieutenant. Il s'agirait justement d'Osman Kamil Mohamed, le troisième homme arrêté sur le «Sweet Love Mama» à Sainte-Rose.

Sa présence à bord pourrait donner du crédit à son rôle de premier plan dans le trafic. Comment expliquer sa présence sinon qu'il devait s'assurer du bon acheminement de la drogue après les ennuis mécaniques du mois d'octobre ? «Toto», craignant peut-être qu'on se paie sa tête, aurait envoyé son bras droit pour surveiller les opérations.

C'est d'autant plus crédible que Osman Kamil Mohamed aurait dû empocher 50 000 euros pour ce qu'il a d'abord présenté comme une simple «partie de pêche», avant de se mettre à table à minima. Pourquoi lui avoir promis un tel paquet de billets alors qu'il n'avait aucune compétence technique requise ?

À titre de comparaison, Royce Almonzo Capdor a fait la traversée aux commandes de son propre bateau pour seulement 250 000 roupies (environ 6 000 euros). Autant d'éléments qui pourraient mettre à mal le lieutenant présumé de «Toto» au jour du procès.

Eric Lainé
elaine@jir.fr



L'Ilot Gabriel utilisé par les trafiquants a fait escale à La Réunion à la suite d'une avarie mécanique.